

Métier de Compliance Officer

Par **StudentM2**, le 14/09/2018 à 11:55

Bonjour

Je vient d'intégrer un M2 dans le domaine du droit pénal financier et j'ai récemment découvert la profession de Compliance Officer en banque qui m'intéresse particulièrement. Je suis assez troublé car je me suis toujours imaginé à l'avenir (à tord) uniquement comme avocat. Est-ce qu'il s'agit d'une profession porteuse et tout aussi intéressante que celle d'avocat? Est-elle aussi prenante en termes de temps que celle d'avocat? Je précise que j'ai déjà fait des recherches sur ce métier, mais comme il s'agit d'une profession nouvelle, il n'y a que peu d'informations vraiment détaillées.

D'autre part, j'ai un M1 d'une autre fac que celle de mon M2. Faut-il demander à avoir un diplôme au titre du M1 ou bien on nous fournit dans ce cas que le relevé de notes du M1?

Merci beaucoup!

Par **MorganM**, le 14/09/2018 à 21:59

Bonjour,

Je ne connais pas très bien la profession mais je sais que c'est un métier en devenir, compte-tenu de l'inflation législative en la matière et des obligations pesant sur les entreprises et leur volonté d'être en conformité avec ces règles. Maintenant, vous pouvez parfaitement exercer en conformité en tant qu'avocat, ce que fait un ancien ministre il me semble.

De toutes façons, c'est difficile de décrire en quoi la profession d'avocat est intéressante, car c'est très subjectif et le métier d'avocat n'est pas forcément le même selon les cabinets et surtout les domaines d'activité... quant au fait de savoir si cela est porteur, le jeune avocat aujourd'hui se retrouve dans un monde assez dur (beaucoup d'avocats) et il faut se battre à ses débuts pour avoir sa clientèle (d'ailleurs le passage obligé est souvent la collaboration et là non plus, le travail n'est pas facile).

Donc on peut difficilement vous dire si le métier de compliance officer est aussi porteur et intéressant qu'avocat car cela dépend de trop de facteurs subjectifs et particuliers

Par **StudentM2**, le **14/09/2018** à **22:23**

Bonsoir

Merci pour votre réponse. Oui en effet, c'est vrai que ce sont des professions difficilement comparables. Je crois que j'espérais avoir des éléments qui me feraient pencher vers l'une ou l'autre. Le mieux à faire pour moi est d'effectuer des stages en entreprise pour comparer avec mes expériences en cabinet. Mais c'est vrai que ce n'est pas forcément évident de s'orienter, surtout lorsque l'on s'est toujours imaginé avocat.

Bonne soirée!